

**Biocide à usage industriel.
Traitement contre les micro-organismes.**

PHASE AQUEUSE



DESTINATION

Solution aqueuse prête à l'emploi destinée à assainir les supports contaminés par les micro-organismes et à empêcher toute germination de végétaux parasites.

Large polyvalence d'emploi :

- Toitures, terrasses, balcons, sols, plages de piscine.
- Façades nues ou revêtues de peintures, murets, bardages.
- Dallages, allées, escaliers, bordures, courts de tennis, vasques, bassins, trottoirs,...

- Monuments, rocailles, statues,...
- Surfaces murales en locaux humides ou condensants.

Par son efficacité longue durée et son large spectre d'activité, **FONGI +** est recommandé en traitement préventif.

Les surfaces peuvent rester en l'état ou être peintes après traitement.

SUPPORTS

Fonds usuels du bâtiment :
Pierre, tuile, ardoise, béton, bardeaux bitumés, parties

métalliques, menuiseries bois, crépis et enduits, chaumes,...

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES

- Fongicide et algicide à large spectre d'activité (lichens, algues avec champignons).
- Contient un agent mouillant favorisant l'action en profondeur de l'agent actif.
- Évite la destruction de la protection peinture.
- Excellente rémanence.
- Pas d'altération de la teinte du matériau traité.
- pH neutre, inoffensif vis-à-vis des matériaux tels que métaux, pierre, brique,...
- Recouvrable par toute peinture ou revêtement. Ne nécessite aucun rinçage.

CARACTÉRISTIQUES D'IDENTIFICATION

Selon normes officielles en vigueur ou, à défaut, selon normes internes.

Composition	Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl EN C12 - C16 diméthyles, chlorures CAS : 68424 - 85-1 : 20,6 g/kg. 2-octyl-2H-isothiazole-3-one CAS 26530 - 20 - 1 : 0,31 g/kg.
Présentation	Liquide incolore.
Densité	1,00 ± 0,02.
pH	Neutre.
Point éclair	Sans objet.
Rendement	6 à 8 m ² /l selon état des surfaces.
Classification	NF T36-005 : Non classifié. Label excell + : Exempt de contaminants pouvant perturber la qualité en environnements sensibles, agro-alimentaire et viticole. Émissions dans l'air intérieur* : A+. <small>* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).</small>
Conditionnement	5 L - 20 L.

MISE EN ŒUVRE

Les supports, travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux Normes / DTU en vigueur.

Préparation des fonds

FONGI+ s'utilise en traitement direct des surfaces envahies après nettoyage sommaire des formations trop importantes de micro-organismes par grattage, brossage à sec ou lavage HP.

- Procéder à un nettoyage préalable avec **NETTOYANT MULTIUSAGES** en cas de surfaces polluées par salissures grasses ou atmosphériques. Laisser sécher.
- Protéger la végétation environnante des projections directes du produit (parterre, pelouse, arbres, ...).

Application du produit

Processus et matériel

FONGI + s'applique à saturation et en mouillant bien les surfaces par badigeonnage à la brosse ou pulvérisation basse pression (type **VERMOREL**).

L'application sur surfaces sèches est recommandée de manière à pouvoir imprégner à saturation les supports à traiter. Laisser agir sans rincer.

Le dessèchement et l'élimination des souches se fait progressivement et naturellement sous le double effet de la pluie et du vent (l'effet se manifeste après 5 à 6 jours).

L'élimination des souches mortes incrustées peut être accélérée par brossage ou lavage HP (attendre 48 h minimum).

Renouveler éventuellement le traitement en cas de prolifération abondante.

Laisser agir quelques jours avant recouvrement des surfaces par peintures, RPE, imper...

En traitement préventif, faire une application au printemps et renouveler si nécessaire à l'apparition des premières colorations.

Dilution

Produit prêt à l'emploi.

Nettoyage du matériel

EAU, immédiatement après usage.

Conditions d'application

- Température ambiante et de support supérieure à 5°C (action plus longue par temps froid).
- Support sec (meilleure pénétration du produit).
- À l'abri du soleil, du vent violent et du rayonnement direct du soleil.
- Ne pas appliquer par temps de pluie (renouveler le traitement s'il pleut dans les 48 h).
- Chais à vin : Ventilation adaptée pendant et après l'application. Ne pas utiliser en milieu confiné. Contact indirect.

CONSERVATION

- 24 mois en emballage d'origine non entamé.
- Conserver à l'abri du gel, dans un local aéré.
- Refermer soigneusement après utilisation..

SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT ET SANITAIRE

Documents à consulter

- Étiquette informative de sécurité sur l'emballage.
- Fiche de Données de Sécurité sur **INTERNET** : www.zolpan.fr



NOTE IMPORTANTE SUR LES FICHES TECHNIQUES ZOLPAN : Cette version annule et remplace les éditions antérieures. Il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, qu'il s'agit bien de la dernière édition. Les informations contenues dans cette notice n'ont qu'une portée indicative et ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter.

ZOLPAN SERVICES - 17 quai Joseph Gillet - 69316 Lyon cedex 04 - Tél : 04 72 10 70 60 - Fax : 04 72 10 70 73
S.A.S au capital de 6 127 440 € - 972 503 387 RCS LYON - APE 2030 Z